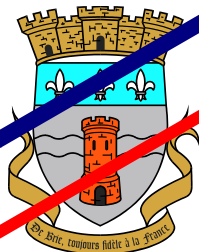


**VILLE DE
LA QUEUE EN BRIE**

Le conseil municipal se réunira à l'hôtel de Ville

**Le mardi 27 mars 2018 à 20H30
Ordre du jour**



**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 février 2017
Compte rendu des décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**I – COMMISSION FINANCES, TRAVAUX, RESSOURCES HUMAINES, NOUVELLES TECHNOLOGIES,
INFORMATIQUE ET COMMUNICATION**

1. Approbation du compte de gestion de la ville - exercice 2017.
2. Approbation du Compte Administratif de la ville – exercice 2017.
3. Affectation des résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2017.
4. Syndicats intercommunaux : participations 2018.
5. Fixation du taux des impôts directs locaux pour l'exercice 2018.
6. Délégation au Maire de la décision en matière de gestion active de la dette.
7. Vote du Budget Primitif 2018.
8. Garantie d'un prêt contracté par IDF habitat dans le cadre d'un refinancement.
9. Mise à jour du tableau des effectifs : création de postes.
10. Mise à jour du tableau des effectifs : suppression de postes.
11. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention à la Région Ile de France dans le cadre du dispositif Contrat d'Aménagement Régional (CAR) pour 2018-2020.
12. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention à la Région Ile de France dans le cadre du dispositif Equipements sportifs de proximité.
13. Relance du marché de gestion globale à performance énergétique de l'éclairage public, sportif et de la signalisation lumineuse tricolore. Approbation du lancement de la nouvelle procédure de dialogue compétitif.
14. Approbation de la convention d'un groupement de commandes relatif aux travaux d'entretien de voiries sur le territoire de la commune de La Queue-en-Brie entre la commune de La Queue-en-Brie et l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir.

II – COMMISSION CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORT

15. Subventions municipales aux associations et organismes - année 2018.
16. Convention entre la commune de La Queue-en-Brie et l'Entente Sportive Caudacienne – année 2018.
17. Fixation des participations des usagers à un évènement sportif : course chronométrée et « Cauda color ».

**III – COMMISSION URBANISME, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET ECOLOGIE
URBAINE**

18. Acquisition de deux locaux d'activité commerciale sur la parcelle cadastrée AC 312 lots n°2 et 9 sise avenue du Maréchal Mortier.
19. Approbation du compte de gestion du lot n°2 de la parcelle cadastrée AC 312 sise avenue du Maréchal Mortier.
20. Autorisation donnée au SAF 94 de céder les parcelles cadastrées AO n°8, 13, 37, 38, 47,48 sises chemin de la Montagne
21. Création d'un cimetière.

IV – INFORMATIONS

22. Bilan des marchés publics pour l'année 2017.
Nouveau projet PIAJ : « bourse projet jeune ».